

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **29 (1895)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Per.

85086

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Octobre 1895.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger

LE FOURMI-LION (FORMICA-LEO)

(SUITE)

Son corps, comme celui de tous les insectes, est divisé en trois parties distinctes :

tête, thorax et abdomen. Le volume de l'**abdomen** surpasse de beaucoup celui des deux autres parties ; sa forme se rapproche assez de celle d'une ellipse ; sa longueur est de 10 - 14 mm. et sa plus grande largeur de 7 - 8 mm., lorsque la larve est arrivée à son complet développement. - Il est formé de 11 anneaux, sa surface est rugueuse et sa couleur pas très distincte : le fond est d'un blanc jaunâtre, parfois légèrement rosé et parsemé de petites taches noires. Trois rangées longitudinales de taches noires plus grandes que les autres occupent la partie dorsale, sur les côtés du corps se trouvent également deux rangées de taches. Sa face ventrale a une teinte générale plus claire et présente aussi des rangées de taches noires plus ou moins grandes.

Enfin, l'abdomen tout entier est couvert de poils noirs très courts, difficiles à apercevoir à l'œil nu ; d'autres poils plus longs, réunis en touffes, forment des rangées sur le dos et le long des flancs.

Chose étrange, l'abdomen ne présente aucune trace d'orifice anal. Lorsqu'on serre entre les doigts le corps de la larve, on voit apparaître à son extrémité postérieure un prolongement, assez peu visible d'ailleurs à l'œil nu. Il est blanc et plus large que long. De son milieu on voit sortir un tuyau plus mince, mais plus long (fig. 5). Si l'on redouble la pression, un second tuyau, d'une coloration plus foncée et légèrement renflé à son extrémité se dégage du précédent. Au moyen du microscope, on voit fort bien l'ouverture pratiquée dans cet appareil. Au premier abord, on se serait tenté de croire que c'est là l'orifice anal ; mais, comme on le voit, il n'en est rien. En réalité, cette ouverture est ménagée pour le passage d'une liqueur transparente, au moyen de laquelle la larve fabrique les fils de soie dont elle s'enveloppera au moment de sa métamorphose. Les aliments qui pénètrent dans l'intérieur de la larve sont donc employés à peu près entièrement à son accroissement. S'il en reste quelque chose, il est très probable que cela est peu à peu expulsé par la voie de la transpiration.

Aux 3 anneaux du corps sont fixées les trois paires de pattes, munies à leur extrémité de 2 petits crochets. La première paire est la plus courte (fig. 7).

Le prothorax est tantôt court, tantôt long (fig. 6). Cette partie du thorax est en effet très contractile ; l'animal peut la projeter en avant ou la retirer, de manière à la faire disparaître com-

plètement sous le corselet. Parfois il la porte rapidement dans toutes les directions, et surtout en arrière; il renverse ainsi sa tête de manière à pouvoir s'emparer, par exemple, d'un insecte monté sur son dos.

Le thorax est aussi couvert du côté dorsal de taches et de petits poils noirs, tandis qu'en dessous il est glabre.

Au cou est attachée une petite tête plate élargie à son extrémité antérieure. Elle est munie de deux mandibules dirigées en avant, comme deux cornes. Ce sont là, évidemment, les parties de cet insecte qui le font le plus remarquer. Elles jouent en effet dans sa vie un rôle très considérable, car elles sont destinées non seulement à saisir la proie, mais encore à la sucer.

(A suivre)

Georges Brandt,
membre du Club des Amis de la nature.

A PROPOS DU CHÂTAIGNIER

Nous avons reçu jusqu'à ce jour deux communications en réponse à la question posée par M^r Christ relativement à l'indigénat du châtaignier dans le Jura neuchâtelois. Nous donnons ci-après la première de ces communications, tandis que la seconde paraîtra dans le prochain numéro.

Monsieur l'Éditeur du *Rameau de Sapin*, Neuchâtel.

Dans le dernier numéro du *Rameau de Sapin*, votre correspondant de Bâle, M^r H. Christ, pose cette question :

"Les bouquets de châtaigniers qu'on rencontre dans le pays romand, du Jura auoc rives des lacs qui en baignent le pied, sont-ils sauvages, spontanés, ou sont-ils les produits d'une ancienne culture ?"

Le Musée Neuchâtelois, année 1889, contient un article "Les arbres fruitiers d'Outre-A=reuse," dont un paragraphe pourrait contribuer peut-être à élucider cette question. On y trouve que la sentence du 5 février 1336, par laquelle le comte de Savoie, Aymon ou Amédée, termina les difficultés et les guerres que se faisaient Rodolphe, comte de Neuchâtel, Louis son fils, Girard d'Arberg, seigneur de Valangin, et leurs aidants, d'une part, - et Pierre de Grandson, Othon son fils, avec leurs aidants, d'autre part, - que la dite sentence, disons-nous, réservait aux gens de Vau=marcus et de Vernéar le droit de prendre, pour leur affouage, le bois mort qu'ils trouveront dans la forêt de Seythe (autrement dit de la Limite), mais que, dans ce bois mort, il ne fallait pas comprendre ou entendre les chênes, hêtres, poiriers, pommiers, noyers et châtaigniers coupés et abattus durant la dite guerre, par le comte de Neuchâtel : - "Nec intelligentur ne= mus mortuum, quercus, fagi, piri, pomerii, nuces et castanei quas et quos talavit vel ta= lari fecit dictus dominus Novi Castri durante guerra supradicta" (*)

Ainsi, parmi les essences de la grande forêt de Seythe, en 1336, on comptait le châtaignier à côté du chêne et du fayard. Au reste, aujourd'hui, on y trouve encore des châtaigniers à l'état sauvage, et il est très probable que la belle allée de châtaigniers plantée, il y a deux ou trois

(*) Grandes Archives, H. 9/8, original, et Archives du Château de Vaumarcus, copie vidimée, en français.

cents ans, par les barons de Buren sur leur domaine seigneurial de Vouamarcus, provient de saurageons pris dans la forêt voisine de Seythe, plusieurs de ces châtaigniers donnant des fruits qui doivent provenir de sujets évidemment non entés (le nombre, la petitesse et la disposition des fruits dans l'enveloppe épineuse rappelant les gousses d'ail).

St-Aubin, 9 Septembre 1895.

F. C.
ancien clubiste.

INTELLIGENCE DES ANIMAUX

IV. CE QU'ÉTAIT MINETTE

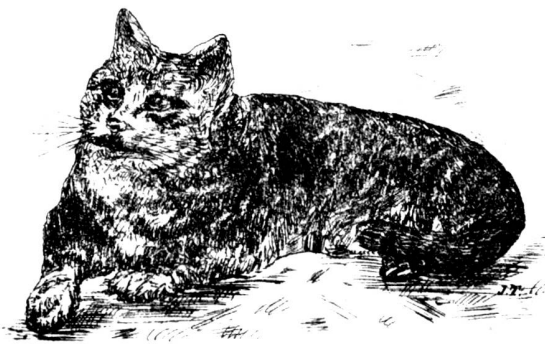
On a tellement dit de mal, jusqu'à présent, de la race féline et de ses représentants, que j'éprouve comme un besoin de réhabiliter la mémoire de ma pauvre Minette. C'est dire que ma chatte n'avait pas rien que les défauts inhérents à sa nature, mais elle était prévenante, affectueuse et surtout très intelligente. Et si encore les savants osent affirmer que le chat n'emploie la flatterie (à sa manière) et les caresses que pour en retirer quelque profit, de mon côté je revendique le droit d'avoir une opinion moins défavorable de Minette, car je l'avais habituée à ne jamais recevoir le prix de ses témoignages d'affection et ses mouvements pouvaient être considérés comme tout spontanés; je dirai même, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que ses démonstrations d'amitié partaient du cœur.

Orpheline dès sa plus tendre jeunesse, Minette me fut remise par ma belle-mère avec l'assurance que j'emporterais là un souvenir aussi précieux que vivant. "Vous verrez que c'est une bonne race", me dit-elle d'un air empreint de la plus ferme conviction; aussi n'étais-je pas peu fier de posséder un cadeau de belle-mère. En un mot, j'étais heureux, je me sentais privilégié, favorisé par le sort. Au reste, m'eût-il été permis de douter de la parole de cette généreuse mère qui, non seulement m'avait donné sa fille bien-aimée, mais me confiait encore son chat ?

Enfermée dans un panier solidement ficelé, la pauvre chatte dut faire un trajet qui n'était pas de nature à lui inspirer une grande confiance en ses nouveaux maîtres. C'est du moins ce que semblaient indiquer les miaulements répétés et les appels déchirants de la jeune prisonnière.

Il est vrai que la faim, peut-être même aussi la soif, jouait un rôle prépondérant dans ses démonstrations plaintives, qui durèrent quatre longues heures.

Quel ne fut pas l'étonnement de la précoce voyageuse de se trouver dans un monde inconnu ! Le panier venait de s'ouvrir et Minette aperçut tout à coup des yeux d'étrangers braqués sur sa chétive personne. Jamais, la pauvrete, n'avait eu pareille peur. Son petit cœur, lui, battait à tout rompre. Mon premier mouvement rassura ma protégée :



elle comprit que je ne la prenais pas sur mon bras pour lui faire du mal, car son "ronron" ne tarda pas à remplacer sa crainte et les battements de coeur disparurent comme par enchantement. En un mot, nous étions des amis.

Quant à la promesse de ma belle-mère, elle paraissait sur le point d'être réalisée : Minette faisait déjà une chasse active aux souris, qui avaient l'air de peu se soucier d'un chat de si petite taille ; on eût dit volontiers qu'elles se laissaient prendre par plaisir, pour l'unique satisfaction d'être croquées par une mâchoire si mignonne. Et bientôt ce fut les rats qui eurent leur affaire. Les plus vieux, les plus madrés, qui avaient déjà maintes fois tremblé sous le flair d'un adroit *Raminagrobis* quelconque, mais sans laisser un poil dans ses griffes, se voyaient enlever par Minette avec la rapidité de l'éclair. Elle était vraiment d'une bonne race, et je pouvais même dire que j'avais été trompé en bien par ma belle-mère, ce qui, malheureusement, n'est pas le cas pour bien d'autres. Et avec quelle joie, avec quel triomphe elle m'apportait le produit de sa chasse !

Ces qualités seules n'en faisaient cependant pas un chat extraordinaire ; cette louable activité lui était dictée par ses instincts carnassiers plutôt que par son désir de m'être agréable. Mais en contrôlant de plus près ses faits et gestes, je pus remarquer que son intelligence se développait d'une manière toute particulière, et chaque jour je recevais de nouvelles preuves de son attachement. Si, par exemple, je quittais mon domicile pour faire une promenade dans les environs, Minette me suivait pas à pas, sans s'inquiéter le moins du monde des aboiements des chiens ou d'autres bruits qui parvenaient à ses oreilles. Il arriva même une fois qu'elle faillit être étranglée par un énorme chien que nous avions rencontré. Sans perdre contenance, l'intelligente chatte se plaça devant mes pieds et, le dos voûté, le poil hérissé, montra si bien les dents que le dogue comprit qu'il avait affaire à forte partie : nous étions deux contre lui, aussi trouva-t-il prudent de s'esquiver.

Lorsque je sortais muni de ma canne ou de mon parapluie et que je prenais une allure un peu rapide, ma bonne Minette m'accompagnait seulement jusqu'au premier contour du chemin, puis elle rentrait tranquillement à la maison. A mon retour, je la rencontrais inmanquablement à une très grande distance de mon domicile, même si l'absence avait duré plusieurs jours ou si je rentrais par un chemin opposé à celui que j'avais pris à mon départ. La nuit, elle m'annonçait sa présence par deux ou trois frôlements contre mes mollets, tandis que le jour elle se tenait cachée derrière un mur ou dans un buisson pour se précipiter devant mes pieds au moment où je m'y attendais le moins.

Minette me réservait d'autres surprises ! Un jour, à l'heure du dîner, j'entends frapper à la fenêtre de la cuisine. Je cherche d'où pouvait provenir cet appel ; je regarde dans le jardin sans découvrir personne. Ce ne pouvait être qu'une stupide plaisanterie d'un gamin mal élevé ou d'un polisson quelconque. Que faire ? Je me préparais à recevoir l'impertinent comme il le méritait, lorsque j'entrevois Minette qui, tournant le dos à la fenêtre, frappait à coups redoublés contre une vitre, au moyen d'une patte de derrière. Dès lors, le même stratagème fut employé chaque fois que l'intelligent animal voulait se faire ouvrir la fenêtre de la cuisine.

Mais si Minette avait beaucoup d'intelligence et brillait par ses qualités - j'allais dire ses vertus -, elle avait pris la funeste habitude de s'introduire clandestinement chez les voisins et d'y laisser des traces de son passage. Cette impertinence lui coûta la vie. - Pauvre Minette !

J. Cercier